

municipales à Saint-Mihiel

Jeudi 16 avril 2009

Aux urnes!

La chasse au maire sortant est ouverte. Un an après avoir été réélu avec cinq voix d'avance, Alain Pérelle affrontera trois listes dimanche. La majorité et l'opposition sont divisées.

Il est droit dans ses bottes, Alain Pérelle. « On me reproche d'être un type assez distant, c'est vrai que je suis comme ça», concède-t-il. «Mais j'ai toujours été droit et moi, je peux me regarder dans un miroir. » A la tête de la municipalité de 1989 à 1995 et de nouveau depuis 2001, le maire UMP de Saint-Mihiel n'a pas digéré la « trahison » d'un de ses adjoints, Philippe Martin, parti avec huit de ses anciens colistiers pour le détrôner : « Je n'ai jamais trahi mes amis ni les gens avec qui je travaillais. » Il peine aussi à accepter la décision du tribunal administratif qui a invalidé sa réélection acquise d'un cheveu, l'an dernier: «Je l'ai toujours en travers de la gorge ; j'ai l'impression de repédaler dans la même côte. »

Pas vraiment désolé d'en être arrivé là, Philippe Martin assume sa défection. «L'an dernier, nous avons été surpris du faible taux de participation et du résultat

serré : il fallait faire quelque chose. La personnalité du maire ne passe pas et il fallait régler ce problème de leadership », explique le médecin sammiellois, qui est aussi conseiller général du canton. «Alain Pérelle n'était pas le meilleur candidat pour mener notre liste et il ne voulait pas me céder sa place avant 2011, date à laquelle il m'avait dit qu'il prendrait sa retraite et qu'il quitterait Saint-Mihiel. Moi, ce n'est pas comme ça que je conçois l'action publique.» Et toe 1

«Pérelle est cuit !»

Engagés dans ce duel fratricide, les deux hommes de l'UMP semblent ainsi oublier que la menace pourrait sussi venir de l'opposition. Il faut dire que la liste d'union de la gauche et du centre a elle aussi explosé en vol. Un an seulement après avoir été à cinq voix de ravir la mairie à la droite. Emmenés par Maryse Gentilhomme, les socialistes ont en ef-

fet choisi de partir seuls à l'épreuve des urnes. Et ils croient la victoire encore possible. « Nous avons de l'énergie, de l'enthousiasme, de la solidarité à offrir à cette ville et nous voulons préparer Saint-Mihiel à accueillir de nouveaux habitants », souligne leur tête de liste. «On veut rétablir du lien. On veut que la ville respire. Avec Pérelle, il n'y avait aucun espace de discussion, pas même un espace de réflexion. C'était complètement hermétique. De toute façon c'est un has been, il est cuit ! »

Maryse Gentilhomme croit la victoire possible car elle pense la réconciliation avec Xavier Cochet acquise, L'ancien adjoint de Roger Dumez, désormais adhérent du Mouvement démocrate, n'a pourtant pas l'intention de modifier sa liste entre les deux tours. Emmené par Martine Renaudin, ce rassemblement d'écologistes et de personnalités de la gauche et du centre avait, il est vrai, failli l'emporter l'an dernier.

«La mairie est gagnable», assure-t-il. «Nous avons une équipe qui est prête à gérer Saint-Mihiel avec trois priorités: l'économie, l'écologie et la solidarité. » Xavier Cochet estime que son principal adversaire est Philippe Martin: «Il a toujours voté avec Pérelle et Namy pendant huit ans, dans le sens du vent ; c'est un excellent navigateur | » Aussi, quand ce dernier propose de réduire le nombre d'adjoints à six pour passer de 105,000 à 85,000 euros par an, lui annonce qu'il aura sept adjoints et sept conseillers délégués mais que les indemnités des élus seront revues à la baisse pour s'établir à environ 80.000 euros par an.

Martin se retirera si...

Le candidat centriste qui revendique les «valeurs d'honnêteté, de rigueur et de transparence » de Roger Dumez redoute toutefois autant l'abstention que la candidature du conseiller général. Crainte partagée par Alain Pérel-

le, d'ailleurs, qui appelle ses. troupes à se «mobiliser dès dimanche»: «Les stratégies pour le second tour se détermineront en fonction des résultats du premier», prévient-il en excluant d'ores et détà toute négociation avec Philippe Martin. Ce dernier a pour sa part déjà annoncé qu'il retirerait purement et simplement sa liste de la course si le maire sortant arrivait devant lui et il compte sur la capacité de persuasion de Gérard Longuet et de Bertrand Pancher pour convaincre Alain Pérelle de faire de même le cas échéant...

La réforme du scrutin municipal qui permet à toutes les listes ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés de se maintenir - et non plus 12,5 % des inscrits - devrait en effet offrir aux quatre candidats en lice la possibilité de briguer de nouveau les suffrages des Sammiellois le 26 ayril (2.750 inscrits). Mais la légitimité des deux listes arrivées en tête ce dimanche leur donnera forcément une longueur d'avance.

Baptiste BIZE